



Bruxelles, le 6 juin 2024
(OR. en)

10654/24

COH 37

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Le lien entre la politique de cohésion et le nouveau programme stratégique 2024-2029 – <i>Échange de vues</i>

Lors de sa session du 18 juin que le Conseil des affaires générales consacra à la politique de cohésion, sur la base du document de la présidence figurant à l'annexe de la présente note, les ministres chargés de la politique de cohésion seront invités à examiner le lien entre la politique de cohésion et le nouveau programme stratégique 2024-2029.

Document d'information

en vue de la session du Conseil des affaires générales consacrée à la politique de cohésion

"Le lien entre la politique de cohésion et le nouveau programme stratégique 2024-2029"

À la veille de la définition des priorités stratégiques de la prochaine législature européenne, la présidence belge du Conseil de l'Union européenne invite les États membres à débattre du lien entre le nouveau programme stratégique 2024-2029 et la politique de cohésion pour l'après-2027.

La politique de cohésion permet de **soutenir les investissements publics et de mobiliser des investissements privés**. Elle met également l'accent sur **la mise en valeur de facteurs clés de productivité** — innovation, compétences, infrastructures — et contribue ainsi à libérer le potentiel de croissance et à renforcer la **compétitivité des régions européennes**. La politique de cohésion joue également un rôle important dans le développement du capital humain, tant en ce qui concerne l'accès à l'**emploi** que **l'acquisition de compétences** pour le marché du travail de demain. Par ailleurs, elle constitue un vecteur d'**inclusion sociale**, contribuant à la cohésion entre les citoyens et les régions européens. En outre, ces dernières années, la politique de cohésion s'est concentrée sur les défis que posent les **transitions écologique et numérique**, ainsi que sur la **transformation industrielle de l'Union**, contribuant ainsi au renforcement de l'autonomie stratégique ouverte de l'Union.

À cet égard, le rapport Letta rappelle le rôle important de la politique de cohésion pour les objectifs stratégiques à venir de l'UE et son lien intrinsèque avec le **marché unique**. Au cours des trente dernières années, le marché unique et la politique de cohésion ont été un facteur majeur de croissance durable au sein de l'UE et de réduction des disparités entre les États membres. Le neuvième rapport sur la cohésion souligne également que **de nombreuses régions de l'UE ont connu une convergence économique et sociale notable** au cours des dernières décennies.

La politique de cohésion a également contribué à **renforcer le marché unique et à le rendre plus équitable en veillant à ce que toutes les régions y participent et en bénéficient. La politique de cohésion continuera de jouer un rôle à l'avenir**, en particulier à la lumière des élargissements possibles de l'UE, du contexte géopolitique, ainsi que de l'ampleur et de la complexité des défis à relever.

Afin d'assurer une croissance durable et inclusive dans toute l'Europe, l'un des principaux défis pour l'UE au cours des prochaines années est sa capacité à **mettre en œuvre son programme et ses futurs objectifs stratégiques tout en veillant à ce que toutes les régions participent aux transitions dans l'intérêt de leur territoire et de leur population.**

Afin d'orienter les discussions qui auront lieu lors de la réunion ministérielle, la présidence belge invite les ministres à faire part de leur point de vue sur les deux questions ci-dessous.

Ces questions seront traitées dans le cadre d'une table ronde unique. Les interventions ne doivent pas dépasser **trois minutes**.

La politique de cohésion, en tant que principale politique d'investissement de l'UE, a joué un rôle important dans le développement, la compétitivité et la convergence de l'UE.

- *Comment faire en sorte qu'une politique de cohésion adaptée continue de jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE?*
- *Comment faire en sorte que toutes les régions, compte tenu de leurs spécificités et de leurs différences, participent à la réponse européenne aux défis d'aujourd'hui et de demain et à la mise en œuvre des priorités à venir du programme stratégique?*